

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVELLE-CAREMBULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2018_103

L'an deux mille dix-huit, le 28 mars à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à NOMAIN sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 22 mars 2018, conformément à la loi.

OBJET :

COMMISSION N°3

**Autorisation de
désherbage pour le
service Lecture
publique**

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 38

Suppléants présents 2

Procurations : 10

Nombre de votants : 50

Présents :

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président
M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président
M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président
M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président
Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6^{ème} vice-présidente
M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président
M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président
M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président
Mme Joëlle DUPRIEZ, 10^{ème} vice-présidente
M. Jean-Claude SARAZIN, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Raymond NAMYST, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, Mme Laure LEFEUVRE M. Amaury DUFOUR, M. Yves OLIVIER, M. Jean-Pierre FERNANDEZ, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Régis BUE, M. Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, M. Bruno RUSINEK, Mme Monique RIZZO, Mme Marie CIETERS, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Fabrice BALENT, M. Christian LEMAIRE, M. Alain DUCHESNE, M. Jean-Luc LEFEBVRE
M. Gérard NOCK, suppléant de M. Jean DELATTRE
Mme Odette FAVIER, suppléante de M. Michel DUPONT

Ont donné pouvoir :

M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président, procuration à M. Éric MOMONT
M. Guy SCHRYVE, procuration à M. Frédéric PRADALIER
M. Michel DUFERMONT, procuration à M. Luc MONNET
M. Thierry LAZARO, procuration à M. Didier WIBAUX
Mme Caroline MARLIERE, procuration à Mme Marie CIETERS
M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président, procuration à Mme Marion DUBOIS
M. Pierre CROXO, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE-KOS
Mme Isabelle DRUELLE, procuration à M. Bruno RUSINEK
M. Bernard ROGER, procuration à M. Jean-Pierre FERNANDEZ
Mme Jeannette WILLOCOQ, procuration à M. Sylvain CLEMENT
M. Benoît BRILLON, (procuration à Mme Laure LEFEUVRE de la délibération n°CC_2018_80 à 103)

Absents :

M. Jean DELATTRE, M. Jean-Claude COLLIERIE, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Thierry BRIDAULT, M. Ludovic ROHART, M. Dominique BAILLY, Mme Marie-Christine DEGHAÏE, M. Frédéric SZYMCZAK, Mme Ingrid VERON, Mme Annick MATTON,

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 mars 2018

Délibération CC_2018_103

COMMISSION N°3

Autorisation de désherbage pour le service LECTURE PUBLIQUE

Le Conseil Communautaire,

Le service lecture publique de la Pévèle Carembault est un service public chargé d'impulser et de coordonner la mise en réseau des médiathèques du territoire, réseau nommé Graines de Culture(s).

A cet effet, il mène une politique d'acquisition de documents, destinés à :

- Etablir un fonds de documentation professionnelle
- Alimenter des malles d'animations ou d'expositions thématiques prêtées aux médiathèques partenaires.
- Constituer des fonds de référence (livres, revues, CD, DVD, jeux...) non ou peu présents dans les médiathèques, en vue de les mettre en circulation pour compléter ponctuellement les collections municipales à l'occasion d'un évènement.
- Prolonger l'offre de documents en prêt de la Médiathèque départementale du Nord, dans des domaines ou pour des types de documents précis.

Pour mener à bien ses missions, il doit proposer des collections adaptées à ses différents publics et répondant à des exigences de qualité et de diversité ; celles-ci étant déclinées dans une politique d'acquisition raisonnée et concertée.

Dans ce cadre, le service lecture publique doit régulièrement procéder au désherbage de certains ouvrages afin d'éliminer ceux dont l'état physique, le contenu intellectuel, ou l'actualité ne correspondent plus à la politique documentaire et afin de faire place à l'achat d'ouvrages plus récents.

Ouï l'exposé de son Président,

DECIDE (par 50 voix POUR,0 voix CONTRE,0 ABSTENTION SUR 50 VOTANTS)

- D'autoriser la bibliothécaire responsable de la politique documentaire du service lecture publique de la Pévèle Carembault à mettre en œuvre la politique de régulation des collections.
- D'autoriser pour les livres retirés, soit :
 - le don pour les Boites « Livres voyageurs » du territoire
 - la cession gratuite à une institution ou association caritative
 - la réutilisation pour des animations créatives (pliages, découpages,...)
 - la destruction pour recyclage tri Papier.
- De demander que l'élimination d'ouvrages soit constatée par un procès-verbal mentionnant le nombre d'ouvrages éliminés et leur destination, autorisent la responsable de la politique documentaire du service lecture publique à signer ces procès-verbaux d'élimination. Une liste des documents comportant les mentions d'auteur, de titre et de numéro d'inventaire sera tenue à disposition au service lecture publique.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

